

STAGE THÉMATIQUE



« YAMA ET NIYAMA »

Du 07 au 10 avril 2016
Évian-les-Bains (74)

Brochures et bulletins téléchargeables sur :
www.ff-hatha-yoga.com

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF village Évian-les-Bains
Rue du Mur Blanc
74500 Evian-les-Bains
Tél : 04 73 43 00 43



DATES ET HORAIRES

Jeudi 7 avril 2016, accueil des participants à partir de 10h00 et ouverture du stage à 14h30 jusqu'au dimanche 10 avril à 11h00.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation au stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil. (règlement à l'ordre de la F.F.H.Y)

- Participation au stage : 288 €
- Participation au stage / non adhérent : 319 €

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas du jeudi midi au petit déjeuner du dimanche - le linge de toilette est fourni. (règlement à l'ordre du VVF villages)

Hébergement : 221 € / chambre double - 257 € / single

INSCRIPTION : voir bulletin ci-joint

NAVETTE

Départ de la navette à 11h55 devant la gare d'Évian-les-Bains et retour du centre VVF à 12h00.

Prix de la navette : 15 € aller/retour, à régler lors de l'inscription à l'ordre du VVF villages.

ACCÈS

En train : Gare SNCF d'Évian-les-Bains : le lieu d'hébergement est à 2 km de la gare.
En voiture : Depuis Annecy : prendre l'autoroute A41 direction Genève jusqu'à la sortie n° 15 Évian-les-Bains. Suivre ensuite Évian-les-Bains sur la D903, la D1206 et la D1005.

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF village Évian-les-Bains
Rue du Mur Blanc
74500 Évian-les-Bains
04 73 43 00 43



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HATHA YOGA

Inscription

Secrétariat de la F.F.H.Y

7 rue de Plaisance - 75014 Paris

01 45 44 02 59 - secretariat@ffhy.fr

> CONFÉRENCES

● **Swami VEETAMOHANANDA (Ashram de Gretz)**
« *Ahimsa, Satya* »
« *Ishvara pranidhana, Svadhyaya* »

● **Michel ANGOT**
Indianiste, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques
« *Yama Niyama dans les Yoga sutra* »
« *Yama et Niyama dans la HYP* »

● **Maurice COLLIN**
Médecin
« *La vie dans la cellule* »

● **Claudine CORNIER**
Kinésithérapeute - Professeur de la F.F.H.Y.
« *Âsana et mal de dos* »

● **Lise QUÉGUINER**
Médecin (Cadre de la F.F.H.Y.)
« *Symbolisme des âsana au coeur de la nature en lien avec la phylogénèse et l'antogénèse* »

● **Amina OKADA**
Conservatrice en chef au musée Guimet
« *La forme cosmique de Krishna dans la Bhagavad Gîta* »

> PRATIQUES

● **Philippe BARONNIE**
● **Claudine CORNIER**
● **Jean-Paul GOLDSCHMIDT**
● **Brigitte NEVEUX**
● **Carmen SALA**

> PROGRAMME

Sous la direction de la Présidente Brigitte Neveux, ce stage se déroulera du **jeudi 07 avril 2016 à 14h30 au dimanche 10 avril 2016 à 11h00**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne. Il abordera plus particulièrement les YAMA ET NIYAMA.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants et des séances de pratique de Hatha Yoga conduites par des enseignants d'expérience reconnue.



PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF



6h30 : Pratique et méditation
8h15 : Petit-déjeuner / Pause
9h30 : Conférence
10h45 : Pratique
12h30 : Déjeuner / Pause
14h30 : Conférence
16h00 : Pause
16h30 : Pratique
19h15 : Dîner / Pause
20h30 : Culture

SOIRÉE CULTURELLE

Vendredi 8 avril 2016 à 20h30
Récital de danse
«MAYA»

Ce programme non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications.
Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

> CONDITIONS GÉNÉRALES

● **INSCRIPTION AU STAGE**
Date limite d'inscription : **Lundi 28 mars 2016**
Après cette date et au plus tard le **30 mars 2016**, consulter le secrétariat de la F.F.H.Y. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Règlement à l'inscription :
(à l'ordre de la F.F.H.Y.)

288 € pour les adhérents

319 € pour les non adhérents

● **RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT**
Envoyer un chèque de **221 €** pour une chambre double ou de **257 €** pour une single, à l'ordre du VVF villages (montant total de l'hébergement en pension complète), en même temps que le chèque d'inscription.

● **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et **uniquement au secrétariat de la FFHY.**

● **Stage** : pour toute annulation/désistement avant le **28 mars 2016** la somme de **31 €** sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit **257 €** sera remboursée. En cas d'annulation après le **28 mars 2016**, 50% de la somme versée sera remboursée. Aucune dérogation ne sera accordée.

● **Hébergement** : en cas d'annulation après le **28 mars 2016**, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : Les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA (contacter directement le secrétariat de la FFHY à ce sujet).

● **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**
Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la F.F.H.Y. En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.